



Les flux

Flux sortants de travailleurs frontaliers par catégorie socio-professionnelle (carte nationale)

Fondée sur les données du recensement général de la population de 1999, cette carte permet tout à la fois une comparaison très visuelle à la zone d'emploi entre les différents volumes de flux sortants toutes destinations frontalières confondues et souligne également les différences importantes qui existent entre les frontières dans la répartition des diverses catégories socio-professionnelles de travailleurs frontaliers.

On note d'ores et déjà la prédominance des catégories « ouvriers » et « employés » dans l'ensemble des flux de travailleurs frontaliers. Ceux-ci représentent respectivement 45% et 23 %, soit plus des 2/3 de l'ensemble des travailleurs frontaliers avec des concentrations plus fortes sur les frontières du nord et du nord-est. Les professions intermédiaires arrivent en troisième position avec 21% de l'ensemble de travailleurs frontaliers concernés, puis loin derrière, les cadres et professions intellectuelles supérieures (9,5%), les artisans et commerçants (2,2%) et les travailleurs du secteur agricole (0,08%).

La forte hiérarchie de cette répartition indique la forte présence d'une offre d'emplois faiblement qualifiés à destination des travailleurs frontaliers qui vont pourvoir des postes dans les usines belges, luxembourgeoises et allemandes ou dans les ateliers suisses d'horlogerie. Les flux de cadres et de professions intellectuelles supérieures ne sont remarquables qu'à destination de Genève avec une moyenne de plus de 25% du flux sortant, dont la valeur absolue est d'ailleurs la plus élevée de toutes les zones d'emploi frontalières. L'évolution récente des dynamiques économiques à l'œuvre dans ces zones frontalières pourvoyeuses d'emploi va dans le sens d'une offre de moins

en moins importante de postes d'ouvriers (délocalisation des activités de production à bas coût de main d'œuvre, forte tertiarisation et recentrage sur les fonctions de commandement – Luxembourg, Bâle, Genève). Ces mutations ont des répercussions immédiates sur le taux d'activité des zones d'emploi frontalières françaises sans possibilité d'avoir de prise sur ces évolutions.

La répartition par catégorie socio-professionnelle des travailleurs frontaliers est très contrastée selon le pays de destination : les ouvriers sont massivement représentés en constituant la grande majorité sur les frontières du nord et du nord-est (65 % des flux vers la Belgique et l'Allemagne) mais sont beaucoup moins présents dans les flux à destination des pays frontaliers du sud (une vingtaine de %). Les employés sont plus également répartis même s'ils sont surreprésentés vers Monaco et sous représentés vers la Belgique. Les professions intermédiaires sont également réparties dans les flux de travailleurs frontaliers sur les différentes frontières alors que les flux de cadres présentent des contrastes encore plus importants que les flux d'ouvriers : plus de 20% vers les pays du sud (Espagne, Italie) mais seulement 5% vers l'Allemagne et la Belgique. Enfin, les artisans et commerçants sont partout très faiblement présents à l'exception notable des flux de frontaliers à destination de l'Espagne et de l'Italie où ils constituent plus de 20% des effectifs (exemple de l'implantation de nombreuses professions libérales et d'entreprises du bâtiment qui partagent leur activité entre la Côte d'Azur et l'Italie...). Les agriculteurs ne figurent pas sur la carte, leur nombre étant trop faible dans les flux de travailleurs frontaliers.